

# démographie et destin des sous-populations

*Colloque de Liège (21-23 septembre 1981)*



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

## REFLEXIONS SUR L'ANALYSE DEMOGRAPHIQUE DES TRANSFERTS D'UNE SOUS-POPULATION A UNE AUTRE

Helmut V. MUHSAM

(Université hébraïque de Jérusalem, Israël)

*Sur un point essentiel les sous-populations se distinguent des populations qui forment le sujet de la démographie conventionnelle : pour ces dernières, les seules portes d'entrée et de sortie sont la naissance, le décès et les migrations, alors que les sous-populations connaissent aussi d'autres voies d'accès, les transferts ou les passages. Par exemple, pour les sous-populations linguistiques, l'adoption d'une autre langue d'usage ; pour les sous-populations religieuses : les conversions, et pour les sous-populations nationales : les naturalisations. Toutes les sous-populations n'admettent cependant pas de tels transferts. En effet, les caractéristiques qui servent à définir les sous-populations se divisent en trois catégories :*

- 1) les attributs immuables — le sexe, l'année de naissance, la couleur de la peau ou la "race", la langue maternelle, etc.
- 2) les attributs qui changent régulièrement et indépendamment de la volonté de la personne en question — l'âge, la durée du mariage, etc.
- 3) les attributs qui peuvent changer — le lieu de résidence, la langue d'usage, la religion, la nationalité, la profession, etc.

*Pour l'étude des transferts ou des passages, nous nous restreignons aux sous-populations de la troisième catégorie, car pour celles-là seulement les passages ou transferts peuvent influencer leur destin.*

*L'étude d'un phénomène démographique comporte en général trois aspects : 1) l'intensité du phénomène, et son évolution dans la population (ou la sous-population) étudiée et dans différents secteurs de celle-ci, 2) les causes de ces intensités et de leur changements et 3) leurs conséquences. Dans la recherche des causes et des conséquences, il y a intérêt à différencier entre les facteurs démographiques et les autres. Une telle étude est en général précédée par une discussion sur la définition du phénomène et suivie par des considérations d'ordre politique : est-il possible d'influencer le niveau et les tendances pour éviter des conséquences non-désirées ou pour atteindre des objectifs qui paraissent désirables à des personnes — le plus souvent non-démographes — qui attachent des jugements de valeur aux conséquences des développements démographiques ?*

*Tel est donc le cadre de nos préoccupations : la définition des transferts, la mesure de leur intensité, de leurs causes et conséquences démographiques et autres, et la discussion des implications politiques, si cette question se présente.*

### Définir et mesurer

*Nous nous intéressons ici essentiellement aux sous-populations linguistiques et religieuses. Dans ces deux cas, les transferts peuvent être assimilés à des phénomènes non-renouvelables : en effet, une même personne change rarement plusieurs fois de religion ou de langue d'usage pendant sa vie. Ceci facilite, en principe, l'étude de ces deux types de transfert à partir de données de recensement. Cependant pour les transferts religieux — les conversions — aucune question sur la religion "maternelle" (c'est-à-dire la religion "d'usage" dans la famille d'origine au temps de la première enfance, qui correspondrait à la langue "maternelle") n'a jamais été posée dans les recensements et les enquêtes sauf dans le cas très particulier d'une enquête sur les conversions(1). Ceci explique l'absence de texte sur la fréquence des conversions alors que de nombreux auteurs traitent des transferts*

(1) Par contre, des enregistrements (au moins partiels) sont parfois à notre disposition.

*linguistiques. La définition d'un transfert linguistique et la mesure de l'intensité du phénomène n'apparaissent pas chose simple, car s'il est facile de définir, théoriquement, la langue d'usage ou la langue maternelle, en pratique, une personne bi-lingue se rend souvent mal compte de la fréquence avec laquelle elle utilise une langue ou l'autre dans différentes situations présentes ou passées. En outre, la mesure de l'intensité des transferts doit clairement distinguer entre la propension des individus à changer de langue d'usage et l'importance de tels changements pour l'équilibre numérique entre sous-populations de différentes langues d'usage.*

### Rechercher les facteurs démographiques

*Deux phénomènes démographiques peuvent certainement être associés aux transferts linguistiques et religieux : les mariages mixtes et les migrations. Mais ils peuvent être aussi bien cause que conséquence des transferts. En effet, le passage d'une langue d'usage à une autre ou une conversion est, le plus souvent, un processus lent et progressif tandis qu'un mariage ou une migration (même s'ils ont été depuis longtemps prévus et préparés) sont l'acte d'un instant. Cet acte représente, en général, une certaine étape du processus de changement — religieux ou linguistique — et peut être considéré comme sa cause ou sa conséquence suivant sa position à l'intérieur de ce processus.*

*Considérons par exemple, les mariages mixtes. Si la définition de la langue d'usage n'admet pas de familles bi-lingues, tout mariage mixte du point de vue de la langue d'usage des conjoints entraîne nécessairement un transfert linguistique. Mais, comme la définition la plus fréquente de la langue d'usage (ou de la religion) se rapporte à l'individu plutôt qu'à la famille, le mariage mixte n'est pas une cause suffisante de transfert, même s'il est évident que des transferts sont fréquents dans toute forme de mariages mixtes.*

*Outre cette influence directe, les mariages mixtes agissent aussi d'une autre façon sur l'effectif des sous-populations et leur destin : les enfants issus de tels mariages ne peuvent adopter la langue ou la religion que d'un de leurs parents. La sous-population dont la religion ou la langue est adoptée par les enfants jouit donc d'un "gain" démographique : elle s'assure la progéniture d'un mariage en n'y investissant qu'une seule personne ; et la population de l'autre conjoint souffre de la "perte" démographique correspondante (2).*

*Au effet possible sur le destin d'une sous-population : la fécondité des mariages mixtes est souvent différente de celle des mariages "purs" dans la sous-population de l'un, de l'autre ou des deux conjoints (2). Cette observation a une double importance : d'une part, elle complète le cycle des effets des mariages mixtes sur le destin des sous-populations et, d'autre part, elle fait ressortir une difficulté particulière de la démographie des sous-populations : le choix des normes de comparaison. Les comparaisons sont, en effet un des moyens les plus commodes de l'analyse démographique ; mais cette méthode s'applique mal aux cas des sous-populations. Tandis que nous choisissons, en général pour nos comparaisons une population aussi semblable que possible à la population étudiée, nous sommes inclinés, dans le cas des sous-populations, à comparer une population minoritaire à la majorité correspondante, quoique ces sous-populations diffèrent l'une de l'autre bien plus que les populations que nous comparons en général dans nos études. Les rapprochements pertinents pour l'étude des sous-population, ne seraient-ils pas plutôt entre le comportement empirique d'une sous-population donnée et le comportement hypothétique de cette même sous-population si elle était associée à une autre population majoritaire, si elle était elle-même majoritaire ou si elle était isolée ? En d'autres termes, l'objet principal de l'étude est de déterminer dans quelle mesure le fait même pour un groupe d'être une sous-population, majoritaire ou minoritaire agit sur son comportement démographique. Ainsi, pour juger de l'effet des mariages mixtes sur le destin des sous-populations, il faudrait comparer la fécondité des femmes dans de telles unions à celle qu'elles auraient atteinte si elles ne s'étaient pas mariées en dehors de leur sous-population, (y compris pour elles la possibilité de rester alors célibataires).*

---

(2) S. Della Pergola, "L'effet des mariages mixtes sur la natalité dans une sous-population : quelques problèmes et résultats concernant la Diaspora juive", communication au présent colloque.

*L'étude des relations entre les migrations et les transferts est peut-être encore plus difficile que la précédente, car la description et la mesure des migrations internes est extrêmement complexe, même pour les populations conventionnelles. Dans le cas simple d'une sous-population largement concentrée géographiquement dans une seule région bien définie (comme les Canadiens ou les Suisses francophones) il paraît facile de faire apparaître les liens entre les échanges migratoires de cette région avec le reste du pays et les transferts linguistiques. Or, même dans la littérature si riche sur les transferts linguistiques du Canada, nous n'avons pas trouvé une analyse complète de ces relations. Une telle analyse devrait permettre par exemple la comparaison entre les propensions à changer de langue d'usage dans le sens correspondant à celui de leur mouvement géographique pour les migrants qui se déplacent d'une région linguistique à l'autre et pour ceux qui font le déplacement en sens inverse. Ces deux propensions pourraient être comparées à celle de changer de langue d'usage sans avoir migré ou à celle de conserver sa langue d'usage malgré une migration d'une région linguistique vers l'autre.*

*Un exemple plus intéressant et plus complexe est celui d'une minorité linguistique ou autre, relativement bien concentrée dans quelques ghettos, dont chacun se situe au milieu d'une agglomération de la population majoritaire. Imaginons que la minorité quitte progressivement ces ghettos pour se distribuer différemment à l'intérieur de la population majoritaire et que, cette dernière soit soumise elle aussi, à un régime particulier de redistribution sur le territoire. Comment mesurer ces mouvements géographiques pour les comparer aux transferts qui y sont éventuellement associés ? On fait un pas vers l'étude de tels phénomènes en adoptant une méthode synthétique et graphique de description de la distribution géographique d'une population sur un territoire qui permet (3) :*

*1) la comparaison entre la distribution de la population minoritaire et celle de la population majoritaire à un moment donné et 2) la comparaison entre la distribution d'une même population à deux moments différents. On imagine dès lors facilement, comment on mesurerait la sortie d'une minorité ethnique, religieuse ou autre, d'un ghetto et comment on y juxtaposerait son assimilation correspondante. Mais il est difficile de voir, comment la même méthode permettrait l'étude des changements de la distribution d'une sous-population (par exemple minoritaire) à l'intérieur d'une autre sous-population (majoritaire) qui change elle aussi de distribution, et comment on mettrait les transferts en relation avec ces deux mouvements géographiques simultanés.*

### **Rechercher les autres facteurs**

*L'étude du rôle des facteurs non-démographiques dans les transferts, est limitée par la pénurie de données statistiques et il est difficile de dépasser le stade des hypothèses.*

*Ainsi, bien que le sujet présente d'intéressantes perspectives de recherches, celles-ci ne pourront pas être réalisées tant que, les statistiques, des recensements ne fourniront pas sur les transferts des données plus détaillées que celles dont nous disposons actuellement. Ces améliorations étant bien peu probables dans un proche avenir, il faudra plutôt s'appuyer sur des enquêtes spécifiques dans lesquelles toutes les questions qui se rapportent aux transferts sont posées directement et explicitement. Tant que de sérieux progrès dans ces deux sens n'auront pas été accomplis, l'étude des transferts, et par conséquent, celle des sous-populations et leur destin restera limitée et insatisfaisante. En outre, les méthodes de description, et d'analyse laissent aujourd'hui beaucoup à désirer et leurs développement et raffinement demandent de sérieux efforts de la part des chercheurs pour que puissent être étudiés convenablement la démographie et le destin des sous-populations.*

---

(3) R. Bachi est Vivian Klaff, "L'écologie urbaine des sous-populations". Communication au présent colloque.